

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2015

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adoption du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire pour l'année 2016

Rapporteur : Philippe Laurent

En 2013, le conseil municipal a adopté le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, prévu par la loi du 12 mars 2012 relative à la résorption de l'emploi précaire, permettant aux agents remplissant les conditions d'accès de se porter, le cas échéant, candidat.

Le plan pluriannuel délibéré en 2013 prévoyait notamment l'ouverture d'un poste de chef du service Sceaux info mairie pour l'année 2015.

Un agent s'est porté candidat pour accéder à cette fonction et intégrer la fonction publique territoriale après avis favorable du jury des sélections professionnelles organisées par le centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne.

L'agent n'a pas reçu l'avis favorable du jury d'examen mais peut bénéficier d'une nouvelle sélection dans le courant de l'année 2016.

Le plan pluriannuel délibéré en 2013 prévoyait également l'ouverture d'un poste d'adjoint au directeur des finances pour l'année 2016, or, la réorganisation de la direction des Finances, de la commande publique et de l'informatique, prévoit la création de la fonction de chef du service Gestion budgétaire et comptable.

Pour ces raisons, le plan pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire est modifié pour l'année 2016 avec la réouverture du poste de chef de service Sceaux info mairie et la modification du libellé du poste d'adjoint au directeur des Finances, de la commande publique et de l'informatique.

L'ensemble des autres mesures prévues pour l'année 2016, dernière année du programme de résorption de l'emploi précaire, reste inchangé.

C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal d'approuver le programme pluriannuel modifié d'accès à l'emploi titulaire.